

APPEL A PARTENARIAT

Mairie de Duclair
Place de général de Gaulle
76480 DUCLAIR

Règlement de l'appel à partenariat

Pouvoir responsable de l'appel à partenariat :

Mairie de Duclair
Place de Général de Gaulle
76480 Duclair

Représentant du pouvoir responsable :

Monsieur Jean DELALANDRE

Objet de l'appel à partenariat

Complémentaire santé pour les habitants de Duclair

Objectif : favoriser l'accès aux droits et le recours aux soins des habitants de Duclair.

Date limite de remise des offres :

Le 26 juin 2018 à 12 h 30

I. Contexte :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la mutuelle est obligatoire pour tous les salariés. Mais les artisans, commerçants, professions libérales, étudiants, retraités, fonctionnaires... ne bénéficient pas de cet avantage.

Aujourd'hui, 5% de la population n'a aucune couverture de complémentaire santé automatique et de nombreux Français reportent leurs soins pour des raisons financières.

La mairie de Duclair souhaite proposer à ses administrés une couverture santé s'inspirant des contrats collectifs. Le **tarif sera négocié à prix attractif** pour tous les habitants, en fonction du nombre de personnes intéressées.

Ainsi, plusieurs niveaux d'intervention sont envisagés :

1. Apporter une information neutre dans le choix d'une complémentaire santé :

Il s'agira d'aider les habitants de Duclair qui le souhaitent à choisir une mutuelle santé de qualité correspondant à leurs besoins. Cette information pourra s'effectuer à l'occasion d'une réunion publique ou lors de permanences qui seront tenues à salle commune de Duclair.

2. Soutenir l'acquisition d'une complémentaire santé

- Un dispositif expérimental sera mis en place et sera évalué annuellement,
- Un appel à partenariat se traduira par des conventions avec des prestataires sur la base d'une offre médiane assurant une bonne qualité de prestations de remboursements.

II. L'intention de l'appel à partenariats :

Assurer l'accès pour les habitants de Duclair à une complémentaire santé et favoriser une mutualisation durable.

Devoir de conseil et d'information. Le contrat devra être conclu à titre individuel et n'est pas compatible avec un contrat collectif d'entreprise. **La personne reste libre de son choix.**

III. Appréciation du partenariat pour le choix de la complémentaire santé

Les éléments de réponse attendus lors de cet appel à partenariat seront,

- ✓ Proposer un produit de complémentaire santé de qualité adapté en fonction des besoins de tous les habitants de la commune sans limite d'âge, sans période de carence, ni questionnaire de santé : plusieurs niveaux de garanties à prix préférentiels seront offerts,
- ✓ Proposer une carte de tiers payant permettant des remboursements rapides,

- ✓ Bénéficiaire d'un réseau de proximité pour les assurés.

Durée de l'expérimentation et condition de partenariat :

Ce partenariat s'inscrira dans le cadre d'une convention entre l'organisme d'assurance et la ville de Duclair.

Il fera l'objet d'une évaluation partagée.

IV. Demande de renseignements :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront faire parvenir leur demande écrite, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, auprès de :

Monsieur Jean DELALANDRE, Maire de la commune

Tél : 02.35.05.91.53

E-mail : *ccas@duclair.fr*

Une réponse sera alors adressée aux candidats au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.

V. Procédure de réponse :

La réponse à cet appel devra faire l'objet d'une proposition comprenant la mention « Appel à partenariat - Complémentaire santé, envoyée à :

C.C.A.S.

Service « marchés publics »

Place de Général de Gaulle

76480 Duclair

Au plus tard le 26 juin à 12 h 30

Toute proposition faite au-delà de cette date ne sera pas considérée.

ANNEXE – PANIER DE GARANTIES .

Les formules de garanties et les tarifs correspondants comprendront :

Pour les dépenses courantes : consultation chez les médecins généralistes ou spécialistes, médecine douce, l'ostéopathie, acupuncture, radiographies, médicaments...

Pour des frais plus lourds : prothèses dentaires dont implants, optique, hospitalisation...